



Genève, le 20 décembre 2011

Communiqué de presse

Imposition des personnes morales dans le canton de Genève en 2008

En 2008, 21 766 personnes morales (PM) sont contribuables à Genève. Elles ont généré un impôt courant de quelque 1,4 milliard de francs. Avec 26 % de ce total, les services financiers constituent la branche la plus importante. Viennent ensuite le commerce de gros (18 %), lequel comprend plusieurs sièges de multinationales, et l'horlogerie (14 %).

Le *bénéfice net imposable* des PM donne une information sur le bénéfice « comptable » généré par les sociétés après traitement fiscal. En 2008, le bénéfice net imposable dans le canton atteint 5,4 milliards de francs. Au sein du secteur secondaire, les montants se concentrent avant tout dans l'*horlogerie* (695 millions de francs) et l'*industrie chimique* (90 millions de francs), tandis que dans le secteur tertiaire, ce sont les *services financiers* (1,6 milliard de francs) et le *commerce de gros* (907 millions de francs) qui sont aux avant-postes.

En termes d'impôts, l'*impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital* dû par les contribuables PM atteint 1,3 milliard de francs en 2008. Les *services financiers* (355 millions de francs) sont les plus gros contribuables. Viennent ensuite le *commerce de gros* (243 millions de francs) et l'*horlogerie* (196 millions de francs).

En 2008, parmi les sociétés taxables, plus de 70 % paient un impôt cantonal et communal sur le bénéfice et le capital inférieur à 5 000 francs; leurs parts cumulées dans le total des montants représentent 1 % du total. A l'opposé, les 315 contribuables PM dont l'impôt est supérieur à 500 000 francs concentrent 77 % du total de l'impôt dû.

En prenant encore en compte l'*impôt immobilier complémentaire* (54 millions de francs), l'*impôt courant* dû par les PM en 2008 à Genève atteint au final 1,4 milliard de francs (déduction faite des imputations forfaitaires). Deux branches d'activité représentent à elles seules les deux tiers de l'impôt immobilier complémentaire : les *activités immobilières* (53 %; 34 % pour les seules *sociétés immobilières*) et les *assurances* (13 %).

Parallèlement, les contribuables PM du canton versent 893 millions de francs au titre de l'*impôt fédéral direct sur le bénéfice* en 2008. Ici aussi le *commerce de gros* (402 millions de francs) et les *services financiers* (154 millions de francs) sont les branches qui contribuent le plus au paiement de l'impôt fédéral direct sur le bénéfice.

Pour en savoir plus

L'imposition des personnes morales dans le canton de Genève : résultats 2008
Informations statistiques n°67, OCSTAT, Genève, décembre 2011 (4 pages).

Cette publication est téléchargeable gratuitement sur le site Internet de l'OCSTAT :
http://www.ge.ch/statistique/domaines/06/06_02/aperçu.asp